

— Bulletin d'infos N°1 —



**les Etangs Baro à
Mauprévoir**
p. 4

**Signature d'une
convention avec
Grand Poitiers**
p. 6

**Lancement du
partenariat entre Idex
France et le réseau des
Conservatoires**
p. 7

Les actions du CEN Nouvelle-Aquitaine en Vienne

Agir ensemble pour le bien de tous

Vous avez entre les mains, le premier numéro d'une nouvelle parution éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci, vous le constaterez, est principalement orientée vers les actions du conservatoire dans notre département.

Ceci nous est apparu nécessaire en raison de la nouvelle dimension territoriale de nos actions qui couvre désormais les 12 départements de la Région !

Il nous fallait revenir à plus de proximité pour communiquer, et la dimension territoriale que représente le département nous est apparue essentielle. C'est le but recherché par ce premier numéro et ceux qui suivront.

Nous voulons aussi mieux faire connaître le conservatoire, au travers ses missions, ses actions, ses nombreux partenariats, ses projets et ses équipes sur le terrain.

Ce document s'adresse aussi à nos partenaires, aux collectivités locales, aux entreprises, aux associations de protection de la nature, à nos adhérents bien sûr et à ceux qui nous rejoindront demain, je l'espère pour agir pour le bien de tous : la protection de la nature.

Jean-Michel Clément

Administrateur du Conservatoire, délégué territorial de la Vienne

MARES ET PRAIRIES DE FONTAINE-LE-COMTE ET COULOMBIERS

Il s'agit d'un site issu de la mise en place des mesures compensatoires environnementales à la construction de la Ligne TGV-Tours-Bordeaux. Composé de plusieurs entités, sa superficie totale est de 63 ha.

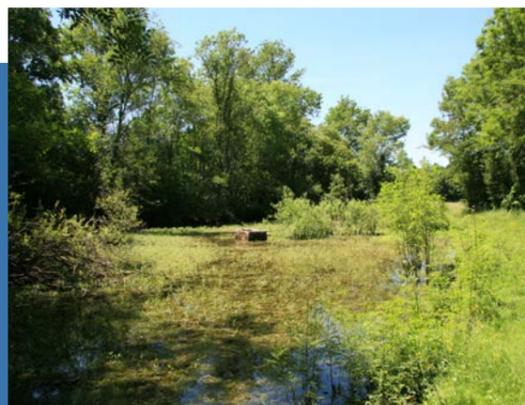


L'objectif principal est la reconquête des milieux bocagers dégradés. Depuis 2014, de nombreux travaux de restauration ont été réalisés en ce sens : plantation de haies, restauration de prairies, création et restauration de zones humides, travail sur les arbres têtards... Aujourd'hui le site abrite une diversité intéressante d'amphibiens (10 espèces), d'odonates (22 espèces), de chiroptères (13 espèces) et de reptiles (5 espèces). Bien que ces milieux soient encore jeunes (au vu de leur histoire récente), certains secteurs abritent des espèces intéressantes de flore. On peut notamment citer l'Étoile d'eau *Damasonium Alisma*, espèce protégée au niveau national, (re)découverte sur le site et très peu connue dans le département de la Vienne.

BOCAGE DE CHAUNAY

Témoin d'un passé récent où le bocage était présent, cette zone bocagère s'étendant sur 120 ha dont 76 en propriété du Conservatoire est aujourd'hui isolée au cœur d'une vaste plaine vouée aux grandes cultures. Bien qu'aucun cours d'eau ne la parcourt, l'affleurement de nappes souterraines rend les sols gorgés d'eau et l'a préservée de la mise en culture. L'alternance de prairies humides encadrées par de larges haies denses et de bosquets de chênes et de charmes est tout à fait remarquable dans ce secteur.

L'entretien des prairies par fauche ou pâturage est confié à des exploitants locaux. La flore riche et variée fait le bonheur des papillons dont des espèces remarquables comme le Damier de la Succise et le Cuivré des marais. Les nombreuses mares, dont celles creusées par le Conservatoire accueillent la reproduction des amphibiens. Grenouilles, crapauds et tritons, pélodyte ponctué... se font entendre dans cette vaste zone humide d'intérêt majeur en Vienne.

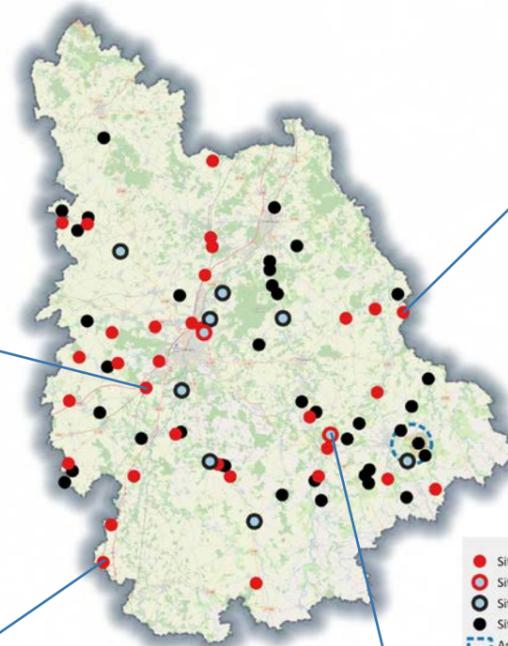


TAILLIS DE PUYGIRAUT, SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

Les parcelles ont été acquises en 2020 (20,5073 ha). Il s'agit de prairies maigres et de boisements en zone Natura 2000 « Vallée de l'Anglin ».

Les boisements sont composés de résineux (13 ha) avec à la marge des boisements de chênes pubescents et une chênaie-charmaie calciphile. De nombreuses chauves-souris fréquentent la zone, riche en grottes naturelles. Les boisements constituent des zones de chasse privilégiées. La plantation de résineux est moins attractive mais présente des potentialités de restauration importantes qui seront étudiées prochainement dans un plan de gestion.

Deux espèces de papillons protégés sont présentes : la Bacchante, inféodée aux ourlets forestiers et l'Azurée du serpolet, lié aux prairies thermophiles. Celles-ci sont entretenues par pâturage, avec deux passages en début de printemps et fin d'été. Un prêt d'usage de bien foncier avec clauses environnementales a été signé avec une éleveuse de brebis.



- Site géré avec des acquisitions depuis 2020
- Site géré ouvert au public avec des acquisitions depuis 2020
- Site géré ouvert au public
- Site géré
- Animation Document d'Objectifs Natura 2000

BILAN FONCIER	
Nombre de sites CEN en Vienne	80 sites
Maitrise Foncière et d'Usage en Vienne	2 961 ha
dont surface en propriété	819 ha
surface en bail emphytéotique	39 ha
surface en convention de gestion	2 103 ha
GESTION AGRICOLE	
Nombre de sites avec exploitants agricoles	23 sites
Nombre d'exploitants agricoles partenaires	40 exploitants
Surface totale confiée à des exploitants agricoles	224 ha
Nombre de baux ruraux à clauses environnementales	25 baux
Nombre de prêts à usages sur bien foncier	15 prêts à usage

LES GRANDES BRANDES DE LUSSAC

Le site offre un panel de milieux et d'ambiances caractéristiques des Brandes du Poitou. Les bruyères accueillent la Fauvette pitchou et les mares issues de l'exploitation de la pierre meulière la reproduction d'amphibiens et de libellules rares telle que la Leucorrhine à gros thorax.

Habitat emblématique du Poitou, les brandes sont le vestige vivant d'un paysage caractéristique du Poitou, généré par l'économie paysanne médiévale. Victimes de nombreux défrichements, de l'enrésinement et de l'abandon des pratiques d'entretien, les surfaces de landes ont fortement régressé. Depuis 1993, le Conservatoire s'implique dans la préservation du site et intervient sur 30,5 ha (28 ha en propriété et 2,5 ha appartenant à la commune de Lussac-les-Châteaux).

Sur ces parcelles maîtrisées, le Conservatoire met en œuvre une gestion reproduisant les pratiques séculaires qui ont généré les habitats : coupe manuelle, broyage mécanique ou brûlis dirigé.





LES ACTUALITÉS

Un projet de Réserve Naturelle Régionale porté par le Conservatoire en Vienne : les Étangs Baro à Mauprévoir

Le Conservatoire est propriétaire des Étangs Baro situés à Mauprévoir, dans le sud de la Vienne depuis 2020. Cette ancienne pisciculture présente aujourd'hui une véritable mosaïque de plans d'eau, boisements, prairies sèches et humides sur près de 23 ha. Historiquement, les étangs Baro sont connus pour leur intérêt ornithologique, notamment avec la présence d'une importante héronnière.

Avec 725 espèces inventoriées, le site présente un fort intérêt pour de nombreuses espèces (plantes, oiseaux, amphibiens, insectes...) dont certaines sont protégées à l'échelle nationale et à l'échelle européenne. Ainsi, le Conservatoire a une forte responsabilité pour la conservation de ces espèces sur les étangs Baro.

Afin de protéger cet écrin de biodiversité, le Conservatoire porte le projet de classement en Réserve naturelle régionale (RNR) du site. Le dispositif garantira la protection du site par une réglementation tout en permettant son accès au public. Le travail a débuté en 2023 par des études afin de compléter les connaissances sur la biodiversité du site. En 2024, les échanges avec la Région Nouvelle-Aquitaine ont repris afin d'élaborer le dossier de classement en argumentant sur les enjeux et les motivations du classement en réserve. Prochaines étapes : l'examen du dossier par le Conseil Régional du Patrimoine Naturel en juin et octobre 2024, et le lancement de la concertation avec les acteurs locaux, pour intégrer de façon optimale la RNR dans le territoire.



Renforcement des populations de *Nigella arvensis*



© M. Wagner

Jasmin DUCRY (Chargée de Conservation et Restauration Ecologique au CBNSA) :

La Nigelle des champs est une espèce messicole c'est-à-dire qu'elle fait partie des espèces accompagnatrices des cultures. Il s'agit d'une espèce à germination automnale à hivernale, qui fleurit tard dans la saison. Malgré la couleur bleu-violacé de sa fleur, la Nigelle des champs est une espèce très discrète et difficile à détecter. Autrefois on trouvait cette espèce annuelle dans les moissons calcaires, où elle fructifiait après la récolte et avant le déchaumage. Dans le contexte de changement de pratiques agricoles, elle est devenue très rare et est classée en danger critique au niveau national. Une seule station est actuellement connue en Nouvelle-Aquitaine.

Depuis 2021, le CEN Nouvelle-Aquitaine et le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA) mettent en place des actions de conservation en faveur de la seule station de Nigelle des Champs (*Nigella Arvensis*) connue en Nouvelle-Aquitaine. La plante qui a été (re)découverte par le CBNSA (11 pieds) à la suite de travaux de restauration menés par le CEN Nouvelle-Aquitaine fait l'objet d'une attention particulière de la part des botanistes.

Après avoir récolté des graines sur la station originelle, le CBNSA a réalisé des tests de germination. Le protocole a plutôt bien fonctionné et en octobre 2023, un ensemencement a eu lieu sur la station originelle dans l'espoir de renforcer la population présente. Une belle promesse d'espoir pour cette plante rarissime.

Mission Nature : un projet local à l'aura nationale

L'Office Français de la Biodiversité s'est associé à la Française des Jeux pour le lancement d'un nouveau jeu à gratter : Mission Nature. Pour l'OFB, il s'agit de financer des projets de restauration écologique. En effet, une partie du prix de vente d'un ticket (0,43 centimes) est reversée à 20 projets sélectionnés partout en France. Suite à l'appel à candidature lancé en 2023, le projet du Conservatoire intitulé « Restauration du Bocage » a été retenu et bénéficiera d'un apport de fonds à hauteur de 215 000 euros.

Le projet prévoit l'acquisition de 28 hectares de parcelles cultivées et de friches sur les communes de Vouillé et Saint-Sauvant ainsi que la plantation de 800 m de haies, la création de 14 mares, la réimplantation de 12 ha de prairies, l'installation de plus de 2 km de clôtures.

Pour les deux sites, l'objectif est de remettre en place une gestion pour l'élevage (fauche ou pâturage).



Un travail multi-partenarial pour restaurer et valoriser la zone humide des Petites Rivières à Availles-en-Châtelleraut

Dans un contexte agricole à dominante céréalière où les zones humides se raréfient, le site des « Petites Rivières » représente un fort intérêt pour la préservation des milieux aquatiques. C'est un fond de vallée ceinturé par des sources et suintements issus de la nappe du Turonien. Le ruisseau d'Availles, affluent de l'Ozon est alimenté par cette nappe et par les ruissellements des terrains urbains et agricoles.

Le site, d'environ 20 ha, est composé d'une mosaïque d'habitats diversifiés présentant un intérêt notable pour la biodiversité (insectes, avifaune, amphibiens). Des espèces protégées au niveau national ont notamment été inventoriées comme l'Agrion de Mercure et le Triton marbré.

Cependant, plusieurs altérations (curage, reprofilage, ouvrage, urbanisation) perturbent le bon fonctionnement du cours d'eau et de la zone humide.

Au regard de ces éléments, la restauration et la préservation de ce site ont été inscrits depuis de nombreuses années dans les objectifs de la commune. Avec l'appui du Conservatoire, la commune a mené une animation foncière sur le site. Elle est désormais propriétaire de la quasi-totalité du site. La commune a sollicité d'autres acteurs locaux pour réaliser ce projet de restauration et valorisation du cours d'eau et de la zone humide.

Une étude a été lancée courant 2023 par le Syndicat Mixte Vienne et Affluents. L'entreprise Le bureau d'études Legrand, maître d'œuvre du projet, réalise l'étude de faisabilité de restauration du cours d'eau et de la zone humide.

En parallèle, une agence de paysagisme a été missionnée pour un développer un projet de valorisation auprès du public : sentier pédestre agrémenté de panneaux pédagogiques et parcours sportif.

L'association Vienne Nature mène actuellement des inventaires faunistiques et floristiques afin de préciser les enjeux écologiques et d'adapter en conséquence les travaux programmés. Des réunions régulières avec l'ensemble des partenaires impliqués ont lieu pour adapter le projet aux enjeux écologiques.

A terme, la commune d'Availles-en-Châtelleraut signera un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans au profit du Conservatoire qui aura ainsi la charge de l'animation et de la gestion du site des Petites Rivières. Cet engagement assurera la préservation et l'amélioration de la ressource en eau et de la biodiversité de la vallée.



Signature d'une convention avec Grand Poitiers pour le portage du foncier pour la mise en application de politiques territoriales



Le CEN Nouvelle-Aquitaine et Grand Poitiers ont signé une convention pour la protection, l'aménagement et la mise en valeur pédagogique des espaces naturels sur l'ensemble du territoire de la communauté urbaine (40 communes).

Le Conservatoire s'engage à mettre en œuvre un programme d'acquisition, d'étude, de gestion et de restauration des sites naturels et à apporter une assistance technique aux services de Grand Poitiers.

La Communauté urbaine de Grand Poitiers apporte son soutien financier au Conservatoire pour la réalisation de ses actions en faveur de la biodiversité et s'engage à faire l'avance du prix des futures acquisitions du Conservatoire auprès de la Safer Nouvelle-Aquitaine.

Ce préfinancement du foncier permet de limiter les frais financiers liés à l'avance de trésorerie et au délai d'instruction des demandes de fonds publics.

La convention a été étudiée en collaboration étroite avec le service départemental de la Safer, fidèle partenaire du Conservatoire depuis sa création.

Ainsi, en 2024, Grand Poitiers Communauté urbaine assurera ainsi le préfinancement d'acquisitions foncières au profit du Conservatoire à hauteur de 100 000 euros. Cela représente une vingtaine d'hectares de zones humides localisées sur les communes de Fontaine-le-Comte, Biard et Migné-Auxances en complément des parcelles déjà acquises par les collectivités et labellisées « Parc Naturel Urbain ».



Lancement du partenariat entre IDEX France et le réseau des Conservatoires

Le CEN Nouvelle-Aquitaine s'implique activement dans les échanges pour la construction du partenariat entre la société IDEX France et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. En début d'année l'équipe Vienne a participé à la rencontre organisée par Grand Poitiers et IDEX sur le site de valorisation énergétique des déchets de Grand Poitiers. Ce site industriel est géré par l'unité de Poitiers d'IDEX et alimente le réseau de chaleur de Grand Poitiers.

Par ce partenariat, IDEX s'engage à soutenir les actions de préservation de la biodiversité des conservatoires. En Vienne, IDEX a ainsi apporté un soutien financier pour l'acquisition de pelouses calcicoles et conforter ainsi la maîtrise foncière du CEN Nouvelle-Aquitaine sur le site de la Vallée des Buis (commune de Buxerolles). Ces pelouses calcaires sont localisées à quelques kilomètres seulement de l'unité de valorisation des déchets de Poitiers gérée par IDEX.

Au vu de la bonne dynamique des échanges entre l'équipe Vienne et IDEX, le CEN Nouvelle-Aquitaine, par l'intermédiaire de son administrateur local, Jean-Michel Clément, a proposé que la signature de la convention nationale officialisant le partenariat entre IDEX et le réseau des Conservatoires ait lieu à Poitiers.

La signature a eu lieu le 30 avril 2024 (Le CEN Nouvelle-Aquitaine était représenté par Serge Morin, administrateur) avec, en prime, une visite sur le site de Vallée des Buis. De nouveaux projets en faveur de la biodiversité en perspective pour les années à venir !



Camp militaire de Montmorillon : travaux réalisés dans le cadre du Life Natur'Army

Le camp militaire de Montmorillon est l'un des sites pilotes du Life Natur'Army, programme visant à démontrer le rôle de l'Armée dans la gestion des sites Natura 2000 et atteindre une gestion exemplaire. Il bénéficie du soutien financier du Ministère des Armées, de l'Union européenne et de l'OFB.

En lien avec le RICM de Poitiers, le Conservatoire a engagé des travaux en complément des opérations financées par contrats de gestion Natura 2000 : 4 mares ont ainsi été creusées afin de renforcer le réseau de sites de reproduction fonctionnels pour amphibiens et odonates et s'ajoutent aux 14 mares créées par mobilisation des fonds Natura 2000.

Le Conservatoire a repris l'entretien de 32 ha de prairies dont 25 par fauche qui avaient été retirés du régime des

AOT et entretenus jusqu'ici par gyro-broyage. Bien que cette modalité ait permis le maintien des prairies, une dérive trophique a été mise en évidence. L'objectif est d'améliorer l'état de conservation des prairies et qu'elles réintègrent le système de conventionnement avec des éleveurs locaux.



L'équipe de Vienne

CEN Nouvelle-Aquitaine

Antenne Vienne - 44 boulevard Pont-Achard - 86 000 Poitiers - 05 49 50 36 10

L'équipe Vienne du CEN Nouvelle-Aquitaine est composée de 7 salariés dont 6 basés à Poitiers.



Julian Branciforti
Responsable d'Antenne
j.branciforti@cen-na.org
06 11 47 04 68



Cédric Auburtin
Chargé de missions
Loudunais, Mirebalais, bassins de la Dive du sud, Bouleure, Longève, Charente
c.auburtin@cen-na.org
06 29 83 15 98



Baptiste Bidet
Chargé de missions
Bassins de la Boivre, Auxances, Vonne, Clouère, Clain, Dive du Sud
b.bidet@cen-na.org
05 49 50 50 30 / 06 46 19 47 90



Laure Boniakowski
Chargée de missions
Bassins de la Gartempe, Anglin, Vienne et affluents, Natura 2000
l.boniakowski@cen-na.org
05 49 50 36 11 / 06 24 57 17 25

Élodie Gaschet
Chargée de missions
Bassins de la Gartempe, Anglin, Vienne et affluents, Natura 2000
e.gaschet@cen-na.org
05 49 50 36 11 / 06 24 57 17 25



Julien Ventroux
Chargé de missions
Montmorillonnais, Lussacois, bassin de la Vienne
j.ventroux@cen-na.org
05 49 50 50 30 / 06 11 47 04 83



Matthieu Wagner
Chargé de missions
Périphérie de Poitiers, bassins de la Vonne, Menuse, Feuillante
m.wagner@cen-na.org
05 49 50 36 11 / 06 24 90 12 43



Jean-Michel Clément
Administrateur
Secrétaire adjoint du bureau
jmclément1854@orange.fr



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org
cen-nouvelle-aquitaine.org

Directeur de publication : Pierre Séliquer

Rédactions : J. Branciforti, B. Bidet, L. Boniakowski, E. Gaschet, J. Ventroux, M. Wagner

Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine

Photos : CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire

Bulletin destiné aux adhérents et partenaires de la Vienne

Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé

Partenaires financiers :

